

CHUZELLES

informations

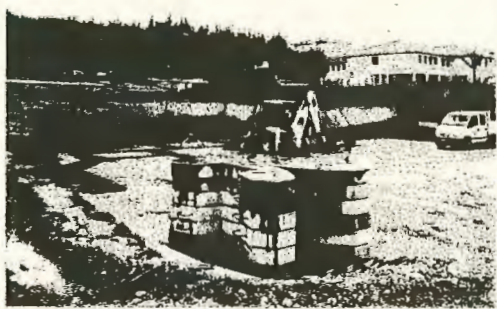


JANVIER - FEVRIER 2011

N° 111

Sommaire :

- Page 1 : Le mot du maire
- Page 2 : Conseil municipal du 2 février 2011
- Page 8 : Budget communal
- Page 9 : Commission travaux et urbanisme
- Page 10 : Commission bibliothèque
- Page 11 : Commission cadre de vie
- Page 12 : Informations communales
- Page 13 : Informations CAPV
- Page 14 : Pêle-mêle
- Page 15 : Informations sportives
- Page 16 : Ça se passe à Chuzelles



Responsable de publication :
M.MOREL

Comité de rédaction :
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;
A. LE GOUGUEC ; G VERNAY.

Le mot du maire

Les travaux de terrassement du futur bâtiment jumelant les locaux techniques et le restaurant scolaire ont débuté. Ce projet devenu indispensable pour notre commune a engendré beaucoup de réflexions et d'interrogations tant sur le lieu d'implantation que de son agencement. Ce travail a permis d'aboutir à la solution actuelle mutualisant espace et équipements ; ainsi une rationalisation des coûts de fonctionnement a pu être mise en œuvre.

Le futur ensemble regroupera au sein d'une même structure, au 1^{er} niveau le restaurant scolaire de plein pied avec les écoles et au niveau inférieur les locaux techniques accessibles de manière indépendante par l'arrière du bâtiment ; une attention particulière a été portée sur la co-activité avec l'école et notamment les déplacements des enfants.

Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter toutes et tous à la « pose de la première pierre » le samedi 26 mars à 9h45 dans la cour de l'école élémentaire. A cette occasion vous pourrez découvrir plus en détail l'ensemble du projet.

A la suite de plusieurs plaintes de riverains du centre village et aux nombreux déchets que nous retrouvons régulièrement dans les espaces publics, un arrêté municipal a été pris pour réglementer les nuisances sonores et rappeler l'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique. Cet arrêté transmis à la gendarmerie est désormais applicable et nous espérons que des améliorations significatives seront constatées dans les jours prochains.

Le festival de l'humour de Vienne fête cette année ses 30 ans, et vous propose de nombreux spectacles du 21 mars au 9 avril dans les différentes communes de la CAPV. Je vous donne rendez-vous à Chuzelles, le mercredi 23 mars à 20h30, au mille club, pour le spectacle d'Olivier PONSOT.

Marielle Morel



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze, le deux février, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16

Date de convocation du conseil municipal : 26 janvier 2011

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, G. GAVIOT-BLANC, P. ALLARD, MT. ODRAT, MT. CARRET, R. ALIX, C. BOREL, L. BUTHION, C. COURNUT, B. DECHASSE, G. GONIN, O. HIRSCH, A. LE GOUGUEC, G. TOURNIER, A. TRUCHET.

EXCUSES : G. VERNAY donne pouvoir à MT. ODRAT
C. COURNUT donne pouvoir à O. HIRSCH jusqu'à son arrivée

SECRETAIRE : L. BUTHION

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2010 :

- 15 voix POUR
- 1 abstention MT. CARRET : car absente lors de cette séance

DELIBERATION N°1 : TAUX D'IMPOSITION 2011 :

Rapporteur M. MOREL

Madame le Maire rappelle les différents débats d'orientation budgétaire sur ce point et propose d'appliquer l'augmentation de 2 %. Les taux seront donc les suivants :

Taxes	Rappel des taux 2010	Taux 2011
Taxe habitation TH	11.90	12.14
Taxe foncière sur le bâti TFB	15.40	15.71
Taxe foncière sur le non bâti	57.22	58.36

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable sur cette augmentation par :

- 15 voix POUR
- 1 voix CONTRE : MT. CARRET

Pour la présentation du vote des comptes administratifs, Madame le Maire se retire de la séance et délègue la présidence du conseil municipal à G. GAVIOT-BLANC 1^{er} adjoint.

DELIBERATION N°2 : Compte administratif budget CCAS 2010

Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC

Lecture est faite du compte administratif de ce budget, les résultats sont conformes au compte de gestion de la trésorerie et sont les suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2009	Virement à la sect.investis.	Résultat exercice 2010	Résultat de clôture de 2010
FONCT	2 212.48 €	0 €	1 754.44 €	3 966.92 €

Madame le Maire ne prend pas part au vote de ce compte administratif.
Après délibération, les élus du CCAS émettent un avis favorable par 4 voix POUR

DELIBERATION N°3 : Compte administratif budget communal 2010*Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC*

Lecture est faite du compte administratif de ce budget, les résultats sont conformes au compte de gestion de la trésorerie et sont les suivants :

	Résultat CA 2009	Virement à la section d'investis.	Résultat exercice 2010	Résultat de clôture	Restes à réaliser 2010	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour affectat. résultat
INVEST	-74 874.50 €		109 655.80 €	34 781.00 €	<u>47 113.00 €</u> 0.00 €	- 47 113.00 €	-12 331.70 €
FONCT	545 743.02 €	385 874.50 €	334 709.18 €	494 577.70 €			494 577.70 €

Madame le Maire ne prend pas part au vote de ce compte administratif.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable par :

- 14 voix POUR
- 1 abstention : A. LE GOUGUEC.

Madame le Maire reprend la présidence du conseil municipal.

DELIBERATION N°4 : Affectation résultats – budget communal*Rapporteur : M. MOREL*

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010 et :

- Considérant que seul le résultat de la section d'investissement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat : le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
- Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/10	494 577.70 €
Affectation obligatoire A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	12 331.70 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	230 000.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	252 246.00 €
Total affecté au c/1068 :	242 331.70 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2010 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable par :

- 15 voix POUR
- 1 abstention : A. LE GOUGUEC

DELIBERATION N°5 : Subventions aux associations*Rapporteur : M. MOREL*

Madame le Maire donne lecture aux membres présents des propositions de subventions faites par la commission ainsi que des cotisations dues à divers organismes pour l'année 2011.

Associations	Année 2011
ACCA	250 €
AGV gymnastique volontaire	300 €
Association Familiale Rurale	350 €
Association des pêcheurs de la gère	250 €
Chorale «Clef des chants»	550 €
Club des anciens «Trait d'union»	200 €
Ecole de musique	3 500 €
Harmonie	750 €
Football Club de la Sévenne	1 100 €
Football Club de la Sévenne (stage)	300 €
Rugby Club Sévenne	650 €
AFIPAEIM	300 €

Bibliothèque pédagogique	100 €
Prévention routière	100 €
Délégation Education nationale	50 €
Divers	500 €
Total	9 250 €
Participations autres organismes	
Année 2011	
ADMR	3500 €
Croix Rouge	350 €
Chambre des métiers Isère	-
Chambre des métiers Rhône	-
Association des maires Isère	490 €
PARFER	279 €

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N°6 : Budget primitif communal 2011

Rapporteur : M. MOREL

Madame le Maire présente aux membres présents les différentes prévisions pour l'année 2011 :

- **section de fonctionnement :**

. Dépenses : 1 478 507.00 €
. Recettes : 1 478 507.00 €

- **section d'investissement :**

. Dépenses : 2 006 563.00 €
. Recettes : 2 006 563.00 €

Suite aux différentes explications, le budget primitif communal 2011 est adopté par :

- 13 voix POUR
- 2 abstentions : R. ALIX et A. LE GOUGUEC
- 1 voix contre : MT. CARRET

DELIBERATION N°7 : Budget primitif CCAS 2011

Rapporteur : M. MOREL

Madame le Maire présente ensuite les différentes prévisions du budget CCAS pour l'année 2011 :

- **section de fonctionnement :**

. Dépenses : 9 966.92 €
. Recettes : 9 966.92 €

Ce budget est adopté à l'unanimité par les élus du CCAS.

DELIBERATION N°8 : Création d'un poste de conseiller municipal délégué -modification du tableau des indemnités

Rapporteur : Marielle MOREL

- **Création d'un poste de conseiller municipal délégué :**

Pour un meilleur fonctionnement, il a été décidé de regrouper la communication, les associations et les animations au sein d'une même commission.

Compte tenu des différentes missions de la commission « Communication, Associations, Animation », il est proposé de créer un poste de conseiller délégué ayant pour mission de suivre au quotidien le travail de cette commission, de centraliser et coordonner l'ensemble des tâches en étroite collaboration avec Madame le Maire. Lors de précédentes réunions de travail, il a été proposé au conseil municipal de désigner Lydie BUTHION, conseillère municipale déléguée.

Dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée aux indemnités de fonction des élus, l'indemnité perçue par Lydie BUTHION sera portée à 4% de l'indice brut 1015, soit 152.08 € mensuel. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011. Pour rappel, André TRUCHET a été nommé conseiller délégué aux travaux le 26 novembre 2010.

- **Renonciation de perception de l'indemnité par un conseiller municipal :**

Par courrier reçu le 27 janvier 2011, Bruno DECHASSE, conseiller municipal informe Madame le Maire de sa volonté de ne plus percevoir l'indemnité de fonction qui lui était allouée en raison de sa disponibilité réduite due à son activité professionnelle.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

Il est demandé au conseil municipal :

- de se prononcer sur la création d'un poste de conseiller délégué à la commission « Communication, Associations, Animation » :
 - . 14 voix POUR
 - . 1 abstention : L. BUTHION
 - . 1 voix CONTRE : MT. CARRET
- de se prononcer sur la désignation de Lydie BUTHION à ce poste :
 - . 14 voix POUR.
 - . 1 abstention : L. BUTHION
 - . 1 voix CONTRE : MT. CARRET,
- de prendre acte du souhait de Bruno DECHASSE de ne plus percevoir l'indemnité de fonction.
- de se prononcer sur la modification du tableau des indemnités des élus en résultant :
 - . 13 voix POUR.
 - . 2 abstentions : C. BOREL, L. BUTHION
 - . 1 voix CONTRE : MT. CARRET,

DELIBERATION N°9 : CAPV : approbation du rapport de la Commission Locale de transfert de charge :

Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC

G. GAVIOT-BLANC rappelle que la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a procédé en 2010 à une actualisation de ses statuts qui a conduit au transfert de deux nouvelles compétences : la gestion des rivières et des eaux de ruissellement sur les bassins versants et l'organisation et la gestion du festival « Jazz à Vienne » Par ailleurs en mars 2010, le boulodrome de Vienne est devenu d'intérêt communautaire.

Compte tenu de ces transferts de compétences, la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CAPV s'est réunie à deux reprises le 22 novembre 2010 et le 18 janvier 2011.

A l'issue de ces réunions, la CLETC a établi un rapport proposant une évaluation des charges transférées pour les communes de la CAPV.

Les conseils municipaux de chaque commune membre de la CAPV sont appelés à se prononcer sur le rapport de la CLETC joint en annexe.

Sous réserve de l'accord de la majorité qualifiée des conseils municipaux, le montant des charges transférées sera déduit de l'attribution de compensation de chaque commune membre de la CAPV.

Le montant de l'attribution de compensation de chaque commune qui résulte de l'actualisation des statuts de la CAPV est fixé comme suit pour l'année 2011 et les années suivantes (sous réserve de l'accord de la majorité qualifiée des conseils municipaux).

Pour la commune de Chuzelles, l'attribution de compensation pour l'année 2010 s'élevait à 86 310 €, suite au transfert de compétence du Syndicat des 4 Vallées dont les charges pour la commune s'élèvent à 14 424 €, l'attribution de compensation pour l'année 2011 sera de 71 886 €.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité donne tout pouvoir à Madame le Maire pour la signature de tout document, toute pièce administrative ou comptable se rapportant à ce dossier et plus généralement à faire le nécessaire.

DELIBERATION N°10 : RENFORCEMENT HTA/BASSE TENSION POSTE VERDIER

Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC

Suite à une demande de raccordement, il apparaît qu'un renforcement de réseau est nécessaire, en effet, le poste Verdier est en surcharge à l'état initial.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire, les montants prévisionnels sont les suivants :

- 1- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 17 531 €
- 2- Le montant total de financement externe serait de 14 153 €
- 3- Les frais de maîtrise d'ouvrage du SE 38 inclus dans le prix de revient s'élèvent à 704 €
- 4- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 2 675 €

Afin de permettre au Syndicat Energie 38 (SE.38) de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés.
- Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SE.38.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

La délibération suivante proposée au conseil municipal est non inscrite à l'ordre du jour. Le conseil municipal prend acte et décide de délibérer.

DELIBERATION N°11 : AFFILIATION AUX CHEQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSEL TSP :

Rapporteur P. ALLARD :

Afin de pouvoir permettre aux bénéficiaires du service « téléalarme » de pouvoir régler la participation financière par les Chèques Emploi Service Universel, la collectivité doit remplir et signer un contrat d'affiliation.

Pour signer ce contrat, il y a lieu de délibérer pour :

- obtenir l'accord du conseil municipal sur ce principe,
- habiliter le Maire à signer tout document administratif et comptable,
- accepter le Chèque Emploi Service Universel pour le service « téléalarme ».

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DIVERS :

- **Changement poste adjoint administratif :**

Suite à la réussite au concours d'adjoint administratif 1^{ère} classe, Mme Lauriane DUMAS est nommée à ce grade à compter du 1^{er} février 2011.

- **Téléthon :**

La participation communale au Téléthon s'élève pour l'année 2010 à 300 €.

- **Point sur les travaux en cours :**

. Aménagements sécurité route des Martinières et centre-village
. Mille Club
. Plan Local d'Urbanisme
. Zonage d'assainissement

- **Avenant au bail professionnel de Mme GIRIER masseur-kinésithérapeute :**

Un avenant au bail professionnel a été signé dernièrement pour sous-location à deux infirmières.

- **Actions G4 : Présentation de la Coopération Métropolitaine**

- **Point sur les délégations du conseil municipal au Maire :**

Dans le cadre de l'opération « construction de l'ensemble atelier technique/restaurant scolaire », le marché suivant « marché à procédure adaptée » a été signé :

- Lot 11 : plomberie, sanitaire, VMC, chauffage pour un montant de 255 804.58 € attribué à l'entreprise MARTIN Frédéric de VIENNE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Maire
M. MOREL

Pour information : le procès verbal de chaque séance de conseil municipal est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

NB : Les élections cantonales 2011 ne concernent pas le canton de Vienne Nord dont dépend Chuzelles. Chuzelles a élu son conseiller général en même temps que ses conseillers municipaux en mars 2008.

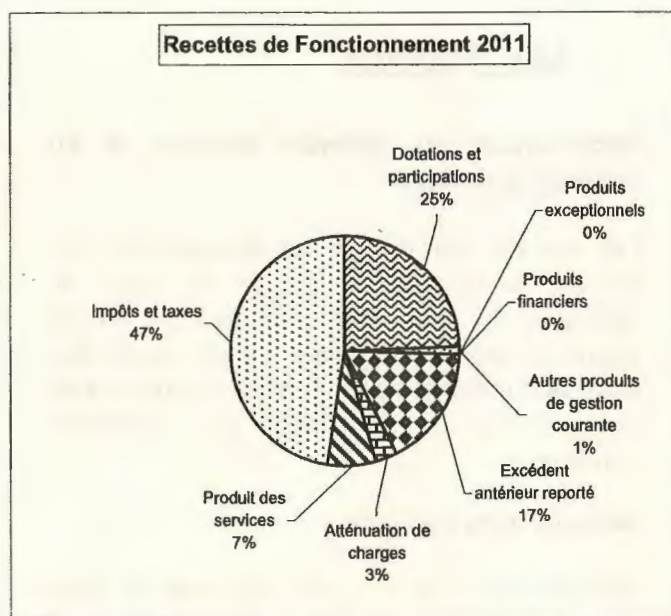


Budget primitif communal 2011 – CHUZELLES

FONCTIONNEMENT

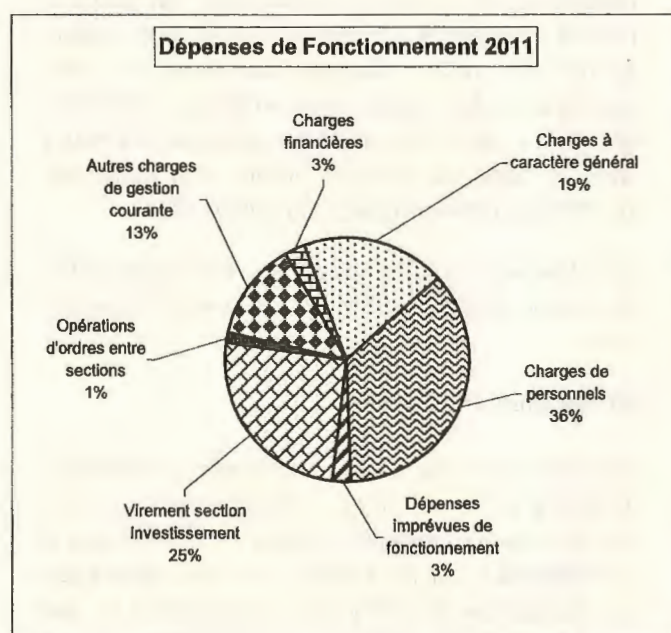
Recettes

Excédent antérieur reporté	252 246 €
Atténuation de charges	44 000 €
Produit des services	103 850 €
Impôts et taxes	700 300 €
Dotations et participations	363 300 €
Autres produits de gestion courante	14 500 €
Produits financiers	11 €
Produits exceptionnels	300 €
Total :	1 478 507 €



Dépenses

Charges à caractère général	279 600 €
Charges de personnels	532 330 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	40 000 €
Virement section investissement	373 157 €
Opérations d'ordres entre sections	21 000 €
Autres charges de gestion courante	192 420 €
Charges financières	40 000 €
Total :	1 478 507 €



INVESTISSEMENT

En se dotant d'un budget d'investissement de 2 006 563 €, Chuzelles poursuit son action d'aménagement et de rénovation des infrastructures de la commune.

Les principaux investissements programmés pour 2011 sont :

- Construction d'un bâtiment technique et d'un restaurant scolaire : 1 400 000 €
- Travaux de sécurisation du centre village : 300 000 €
- Enfouissement des réseaux sur la RD123A : 22 000 €
- Achat matériel divers (mobiliers écoles, mobiliers bibliothèque, panneaux informations, défibrillateur, etc.) : 21 750 €



COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

LES TRAVAUX

Construction du bâtiment scolaire et du bâtiment technique

Les travaux ont débuté .Le terrassement est terminé et les fondations sont en cours de réalisation .Comme convenu, la pose de première pierre est prévue le 26 mars à 9h45. Ce rendez-vous sera l'occasion de présenter le projet à tous en présence de l'ensemble des personnes concernées.

Sécurité dans le village

Une réunion a eu lieu pour présenter le projet d'aménagement de la Route des Martinières à l'ensemble des riverains concernés. Un débat a permis d'échanger sur les différentes propositions et de prendre en compte les demandes des participants. Un trottoir sera aménagé, différents dispositifs seront mis en place (chicane, plateaux) avec la pose de mobilier urbain. Cet ensemble permettra la mise en place de "zone 30"

Ces travaux sont sous maîtrise d'ouvrage CAPV et seront réalisés dans le deuxième trimestre 2011.

Etude Eaux Pluviales

La commune a transféré sa compétence Rivière à la CAPV et de ce fait les investissements à venir sur les travaux dans les rivières et concernant le ruissellement sur les bassins versants seront pris en charge par la CAPV. Une rencontre a eu lieu avec la CAPV et le Syndicat de 4 Vallées sur 3 dossiers importants : La combe Boussole, la combe du Moulin et l'Abéreau. L'objectif est dans un premier temps de finaliser les travaux à réaliser, de définir les clés de répartition financière, ce afin de pouvoir lancer les premières interventions dans des délais rapides .Une rencontre est prévue également avec les services de la police de l'eau pour définir les procédures administratives à mettre en œuvre.

PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (PDU)

La CAPV a lancé la révision de son PDU. Le comité de pilotage a dernièrement présenté le diagnostic et les enjeux. Un des enjeux majeurs est de préserver les centres village de la circulation de transit. Nous avons fait part lors de cette réunion de notre vive inquiétude sur l'augmentation significative de la circulation des poids lourds dans notre centre bourg et notamment de l'agrandissement en cours de la zone d'activité de Lafayette. En effet le centre village ne peut continuer d'accepter ce trafic et au delà du fait que la commune va mettre en place des aménagements (carrefour à feux) pour sécuriser rapidement le centre village, le PDU doit proposer des actions permettant de répondre à nos attentes tout en préservant l'intérêt général.

EN BREF

L'élaboration du PLU (Plan Local de l'Urbanisme) se poursuit, la commission Urbanisme se réunit très régulièrement pour préparer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui sera soumis au débat au conseil municipal de juin.

La commune va lancer un appel à projet pour la construction d'un programme d'habitat mixte sur le terrain situé en dessus du Mille club.

Une réunion est en cours de programmation avec les riverains des secteurs Stade et Côte Renard concernant le voisinage avec la carrière.

Les travaux d'enfouissement du réseau HTA en centre village sont terminés.

Nous avons sollicité le Conseil Général de l'Isère pour une limitation de la vitesse à 70 Km/h sur la RD 123 et la mise en place d'une glissière de sécurité à la hauteur du lotissement " les rives de la Sévenne".



COMMISSION BIBLIOTHEQUE :

La commission composée de Magali NIVON notre bibliothécaire, de bénévoles et d'élus, se réunit plusieurs fois par an afin de définir les choix et orientations de la bibliothèque. Plusieurs animations sont prévues chaque année (contes, expositions, participation à « gouttes de sang d'encre » notamment).

La construction de la médiathèque de VIENNE (ouverture prévisible à la rentrée 2011/2012), avec la création d'une médiathèque « tête de réseau », ouvre de nombreuses discussions quant à son futur fonctionnement, CHUZELLES étant partie prenante dans le projet. Actuellement, nous en sommes au stade du diagnostic (recensement du matériel, de la documentation, du fonctionnement de chaque bibliothèque partenaire, des besoins et des attentes de chacun).

A ce jour, nous bénéficions encore des prêts « longue durée » de la Bibliothèque Départementale de l'Isère et du passage du Bibliobus. Ainsi, la bibliothèque, grâce à ces prêts et aux achats réguliers d'ouvrages, vous offre un éventail de lecture que nous vous invitons à découvrir dans un lieu convivial et accueillant où vous trouverez conseils.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture actuels de la bibliothèque :
Lundi, Mercredi et Vendredi de 16 H 30 à 19 H.

Une exposition sur le carnaval de Venise aura lieu à partir du lundi 14 mars 2011, aux heures d'ouverture.



A vos lectures ! Et merci aux bénévoles de leur investissement continu.

Voici quelques photos de **la soirée « contes »** organisée par la bibliothèque **le 10 décembre 2010**, avec l'association AD' VIENNE QUE DIRA.





COMMISSION CADRE DE VIE

NETTOYONS LA NATURE

Le mois d'avril approche avec son, désormais, traditionnel nettoyage de printemps !

Tous les chuzellois sont conviés à cette action éco-citoyenne.

Le 16 avril à 8 heures, il y aura deux points de rendez-vous : le village (en mairie) et le stade.

Le principe est simple : faire place nette aux abords et rues de notre village. Nous ramasserons ensemble papiers et autres déchets qui dégradent notre environnement, tout en passant un moment convivial en famille, entre voisins, en groupe.

Cette démarche nous rassemblera en mairie à 11h30 où se déroulera, autour d'un pot, la remise des prix des maisons fleuries.

MAISONS FLEURIES

Lors de nos passages, nous avons pu admirer de magnifiques parterres fleuris, variés et harmonieux. Aussi, afin de remercier tous les inscrits pour leur participation au fleurissement de notre environnement, nous les convions à nous retrouver le samedi 16 avril 2011 à 11 H 30 en mairie. Chaque lauréat sera récompensé et vous découvrirez le coup de cœur de la commission.

ENVIRONNEMENT :

Actuellement des travaux d'aménagement de deux des points d'apports volontaires sont en cours pour les rendre plus accessibles et compréhensibles par tous. Un nouvel affichage précise les déchets recyclables acceptés. Merci de respecter les consignes et les abords de ces points pour le bien de tous.

Vous découvrirez sur le prochain bulletin, les travaux de la commission.

EMMAÛS PRESENT SUR LES DECHETTERIES



En partenariat avec la CAPV, l'association Emmaüs va désormais récupérer les objets valorisables de trois déchetteries de la communauté d'agglomération afin de fournir son « bric à brac » si salubre aux plus nécessiteux.

Ce sera ainsi également l'occasion de réduire la quantité des « encombrants », catégorie de déchets qui ne faisait l'objet d'aucune valorisation jusqu'à présent.

La permanence Emmaüs se tient aux heures habituelles d'ouverture des déchetteries de :

- Vienne-Sud le samedi matin de 8h à 12h 30
- Vilette-de-Vienne le samedi après-midi de 13h 30 à 18h
- Pont-Évêque les mercredis après-midi de 13h 30 à 18h
les 13 avril, 15 juin, 14 septembre, 14 décembre





INFORMATIONS COMMUNALES

EXERCICE PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde a été mis en place sur la commune en 2010. Un exercice de simulation a été réalisé le 09 février 2011 à Chuzelles avec comme scénario:

"Un camion de transport de produits phytosanitaires entre en collision avec un véhicule léger route de Communay, à l'entrée du village, à proximité du centre et des écoles. Un nuage de matière nocive menace de s'extraire de la cuve du camion"

L'exercice a duré 2h30, il a permis de mettre en application les différentes procédures. Des axes d'amélioration ont été identifiés, afin de permettre une prise en charge efficiente de ce type d'accident.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX-NÉS CHUZELLOIS

La commission communale d'action sociale (CCAS) a décidé cette année de fêter les 31 nouveaux-nés de l'année 2010. Une manifestation était organisée à cet effet en mairie le vendredi 11 février 2011. Les nouveaux-nés et leurs parents ont été accueillis en mairie et un livre de naissance leur a été offert ainsi qu'une rose pour les mamans.

Cette rencontre avec les parents, a permis de présenter les services à la petite enfance ainsi que les différentes structures communales et intercommunales mises à leur disposition. L'ensemble s'est terminé autour d'un buffet sucré, dans une ambiance détendue.



REMERCIEMENTS POUR LE MARCHÉ DE NOËL



C'est autour du pot de l'amitié que la municipalité a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont permis le succès renouvelé de la dixième édition du marché de Noël. Rendez-vous a été pris à l'été prochain pour une réunion de travail autour de l'édition 2011.

AGENDA

Mars 2011 :

**Commémoration
19 Mars 1962
à 15 h 00**

**Festival
d'Humour
A Chuzelles
Mercredi 23 mars
à 20 h 30
Au Mille Club**

**Première pierre
restaurant
scolaire
Samedi 26 mars
à 9h45**

**Repas des Aînés
Dimanche 27 mars
à 12h00**

Avril 2011 :

**Nettoyage de
Printemps
Samedi 16 avril
à 8h00**

**Remise des prix
« Maisons
fleuries »
Samedi 16 avril
à 11h30**



INFOS CAPV

COOPERATION METROPOLITAINE :

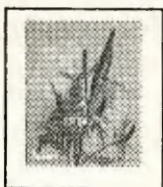
- **Saint Etienne Métropole, le Grand Lyon, la Communauté d'agglomération des portes de l'Isère (CAPI) et la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV) se sont engagés dans une coopération innovante.**

Elle se concrétisera à travers la mise en œuvre de projets métropolitains dans 4 domaines identifiés comme majeur pour l'avenir du territoire :



- **Economie** (renforcer la compétitivité et l'attractivité internationale du territoire...)
- **Culture** : Renforcer la synergie des événements, encourager les échanges entre les acteurs culturels et les habitants) ...
- **Déplacements** : Renforcer l'accessibilité, mailler le territoire avec un réseau de transports en commun adapté...
- **Aménagement** : Organiser un développement durable de la métropole en évitant que les grands pôles urbains ne se déploient de manière démesurée en mitant les espaces naturels agricoles...

STRATEGIE AMBROISIE :



- La CAPV a signé une convention d'expérimentation de lutte contre l'ambrosie avec la société **EVINERUDE** (bureau d'étude sur l'environnement) et la société **GEOPHYTE** (société d'ingénierie conseil) : cette convention a pour objectif d'élaborer un outil de gestion et d'application d'un protocole de traitements de l'ambrosie pour 2011 (expérimentation des techniques de lutte, mise en place d'un outil d'aide à la définition d'un plan de gestion, suivi cartographique des zones infectées).

JAZZ A VIENNE :



- **L'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)** est administré par un conseil d'administration et un directeur (Christophe Bonin, actuel directeur du palais idéal du Facteur Cheval à Hauterives).
- Le conseil d'administration est composé de 18 membres répartis comme suit : 13 délégués communautaires, 2 représentants de la ville de Vienne et 3 personnalités qualifiées.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) :



- Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2011, le conseil communautaire avait pris acte des contraintes du budget relatif à la gestion des déchets.
- L'augmentation de l'assiette de la Taxe des Ordures Ménagères, validée en conseil communautaire a pour objectif de lisser la charge financière d'ici 2015, sur l'ensemble des communes de la CAPV.
- Pour Chuzelles, le taux 2011 est de 9.14 %. Le volume de déchets ménagers traités en 2010 sur notre village correspond à 411 tonnes.

LES AVENTURES D'ALIX :



- Les dernières aventures d'Alix « **VOYAGE D'ALIX A VIENNA** » sont disponibles en librairie depuis mi-février. Venez donc découvrir cette célèbre bande dessinée, dont la première apparition d'Alix date de 1948 dans le célèbre journal de Tintin !
- Après Lugdunum (Lyon) et Orange, l'album mettant en scène le célèbre héros de BD prend pour cadre la Vienne antique.



PÊLE-MÊLE

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE : Année scolaire 2011-2012



Les pré-inscriptions pour la petite section de maternelle se feront auprès du **secrétariat de mairie** aux dates suivantes :

- Les mercredis 23 et 30 mars et le 6 avril de 10h00 à 11h30
- Les vendredis 25 mars et 1^{er} et 8 avril de 17h30 à 18h30

Se munir :

- Carnet de santé de l'enfant
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Il est indispensable de venir ensuite à l'école maternelle pour finaliser l'inscription auprès de la directrice :

- Les mardis à partir de 17h15 et vendredis à partir de 16h30.

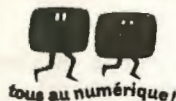
JOBS D'ETE



La mairie propose **deux jobs d'été** d'une **durée d'un mois** (un au mois de juillet ; un au mois d'août) pour les jeunes chuzellois de plus de 18 ans, en appui aux services techniques.

Merci de faire parvenir vos candidatures en mairie.

TOUS AU NUMERIQUE



Le département de l'Isère passera au numérique le **20 septembre 2011**.

Les possesseurs d'antenne râteau devront adapter leur installation d'ici cette date. Afin d'aider les personnes concernées dans cette démarche, le Groupement d'Intérêt Public "France Télé Numérique" a été créé.

Contact : du lundi au samedi de 8h00 à 21h00 au 0970 818 818 (prix d'un appel local)
Site : www.tausaunumerique.fr

Des réunions publiques seront organisées dans le département dès le mois de juin. A suivre...

NOUVEL ENTREPRENEUR



Créa vert vous propose ses services pour vos espaces verts, de la conception à l'aménagement.

Contacts : FAUROT Alain : 06 20 57 12 51
FAUROT Jérémie : 06 62 20 43 77
Tél-fax : 04 74 78 20 93

SANTE



Un cabinet d'infirmières a ouvert le 1^{er} mars à CHUZELLES

62 rue du verdier – tél 04 74 85 94 68

Mme Pascale HOMMAIS MAZENOD
Mme Marie Laure BINEAU GONZALEZ



INFORMATIONS SPORTIVES

➤ Événement sportif à Vienne :



Le Pays Viennois Rhodanien accueille le « **MONDIAL DE RUGBY A L'OUVERTURE** » du 22 au 25 avril 2011.

L'objectif 2011 est de réunir 18 pays des 5 continents !

Les matchs auront lieu sur les stades de Vienne, des Côtes d'Arej et de Luzinay.

Une parade inaugurale aura lieu dans les rues de Vienne le vendredi 22 avril à 18 heures.

Venez encourager les jeunes pousses (U 15 et U 17) de l'ovalie !

➤ Sorties ski :



Profitez des dernières neiges de la saison avec le ski club de la Sévenne en participant aux sorties de fin de saison organisées par le club :

- **Le 27 mars à La Rosière**
- **Le 10 avril à Tignes (surprise en fin de journée)**

Le prix de la sortie est fixé à 40 € (transport et forfait inclus). Possibilité de location de matériel. Renseignement pour la commune de Chuzelles : Monsieur Tassin (06.85.94.43.24) ou par mail skiclubdelasevenne@hotmail.fr ou sur Facebook.

➤ Oxygénons-nous :

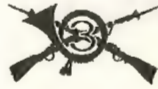


- **Randonnée nocturne** : organisée par l'AFR de Chuzelles le vendredi 29 avril à la tombée de la nuit. Départ du Mille Club.
- **Course du Galop romain** le 1^{er} mai à Villette de Vienne : course pédestre de 12 km ainsi que le petit galop de 9 km, à travers sentiers et chemins de Villette de Vienne et Luzinay. Course organisée par Villette en fête.
- **Randonnée pédestre annuelle** : Luzinay le 8 mai 2011.
- **La Reventine** : Tous à vos vélos! Participez au rallye cyclotouristique « La Reventine » en choisissant parmi les parcours proposés, de 40 à 158 km, dans le massif du Pilat le 8 mai 2011. Départ de la salle polyvalente de Saint Prim-Chonas.

➤ Loisirs sportifs en pays viennois :



- **Aéroclub de Vienne** : ouvert toute l'année, tous les jours de 14 h à 19 h (Zone Artisanale Saluant à Reventin Vaugris)
- **Centre équestre de Vienne Le Couzon** : ouvert tous les jours, toute l'année (« La Petite Rente » à Vienne)
- **Centre équestre la Clochetière** et randonnée à cheval du dimanche : ouvert tous les jours, toute l'année (« Le Buron » à Eyzin Pinet)
- **Cimes aventure** : Du 19 mars au 05 novembre tous les samedis, dimanches de 9h30 à 17h Ouvert les dimanches à partir de 11h. Ouverture sur réservation pour les groupes en semaine. (« Le Bois de Chapulay » à Septème)



"ça se passe à... CHUZELLES"



Programme des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
VENDREDI 18 MARS	SOIREE CODE DE LA ROUTE AFR	20 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 19 MARS	REPAS CHEVREUIL ACCA	20 H 00	MILLE CLUB
MERCREDI 23 MARS	FESTIVAL DE L'HUMOUR	20 H 30	MILLE CLUB
SAMEDI 26 MARS	CARAMENTRAN SOU DES ECOLES	MATIN	MILLE CLUB
DIMANCHE 10 AVRIL	QUALIFICATION ABC BOULES	09 H 00	STADE
VENDREDI 29 AVRIL	MARCHE DE NUIT AFR	20 H 15	MILLE CLUB
SAMEDI 30 AVRIL DIMANCHE 1 ^{ER} MAI	EXPOSITION ARTS ET LOISIRS A GOGO	14 H 00 - 18 H 00 10 H 00 - 18 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 7 MAI DIMANCHE 8 MAI	BALL TRAP ACCA	13 H 30 à 20 H 00	CARRIERE
DIMANCHE 15 MAI	VIDE GRENIER SOU DES ECOLES	07 H 00	AIRE DE PIQUE NIQUE
VENDREDI 27 MAI	ASSEMBLEE GENERALE ACCA	20 H 00	MILLE CLUB
LUNDI 30 MAI	DON DU SANG	16 H - 19 H	MILLE CLUB

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.

CLASSES EN 1

Les classes en 1 souhaiteraient relancer quelques manifestations traditionnellement organisées à Chuzelles par les classards (Feux de la saint Jean, banquet, ...)

Pour ce faire un appel est lancé à toutes les personnes intéressées, de classe en 1.

Nous pourrions nous retrouver le Lundi 11 Avril à 20h30 salle des Poletières pour débattre des différentes organisations.

Les classards désireux de participer à ces manifestations mais qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette réunion préparatoire pourront s'inscrire en laissant leurs coordonnées soit sur la boîte courrier électronique « classesen1chuzelles@orange.fr » soit par courrier adressé en mairie « à l'attention des classes en 1 ».

A bientôt,



Depuis quelques années, l'association familiale se mobilise pour le TELETHON. Au fil du temps elle a su fédérer d'autres associations pour organiser conjointement les animations lors du marché de Noël.

Pour redonner un nouvel élan à cette manifestation, en ne se limitant pas au marché de Noël et afin de permettre à tous, particuliers et associations qui le désirent, de s'investir pour cette cause, nous avons souhaité élargir l'organisation du TELETHON 2011 à l'ensemble des chuzelloises, chuzellois et des associations.

En vue d'échanger sur les actions à mener dans le cadre du TELETHON 2011 nous vous invitons

le lundi 28 mars 2011 à 20h30 au Mille Club.

Si vous êtes intéressés par cette formule mais ne pouvez être présents à cette réunion, vous pouvez nous le faire savoir en laissant vos coordonnées par courrier adressé en Mairie à l'attention de: « l'Organisation TELETHON 2011 »

Nous vous attendons nombreux

RANDONNEE PEDESTRE DE NUIT



vendredi 29 avril 2011

**rassemblement au Mille-Club
à partir de 20h15**

**La soirée se terminera de manière conviviale autour
d'une soupe à l'oignon servie au Mille-Club**



PAROISSE SAINTE-BLANDINE DES DEUX VALLEES DIOCESE GRENOBLE VIENNE www.diocese-grenoble-vienne.fr

Six communes, six **clochers** : Chasse sur Rhône, Seyssuel, Chuzelles, Villette, Luzinay, Serpaize.

Deux **Prêtres** au service de la paroisse, à temps partiel :

Michel Buisson – 10 Rue de la République - 38670 Chasse-sur-Rhône

Tel. 04 78 73 06 04 - Courriel : michel.buisson@diocese-grenoble-vienne.fr

René Chatain – Communauté des Missionnaires de la Sainte Famille – Tel. 06 83 32 08 59

Maison Paroissiale face à l'église de Chuzelles : 04 74 57 91 27

Permanence le vendredi de 19 h à 19 h 30 et le samedi matin de 10 h à 12 h. au cours de l'année.

Responsable Régine Colcombet 04 78 73 08 55

Deux **diacres** au service de la paroisse :

Gérard Légiardi - 50 Route des Grandes Bruyères 38200 Seyssuel - Portable 06 85 42 96 77

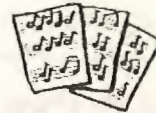
Gérard Tremouilhac - Chemin de l'Oie – 38200 Villette de Vienne – 04 74 57 06 29

"Pour son grand concert annuel, l'Ecole de Musique de Seyssuel-Chuzelles vous convie le 02 avril prochain.

Ce concert est l'occasion de voir participer tous les élèves à la pratique collective des divers instruments de musique et d'écouter la chorale qui vient "d'éclorre" cette année.

C'est aussi un moment convivial de rencontres entre petits et grands, parents et professeurs autour d'une même passion, la musique.

Nous vous attendons nombreux !!!



ECOLE DE MUSIQUE
DE SEYSSUEL - CHUZELLES

CONCERT DE

SAMEDI 2 AVRIL

20 H 00

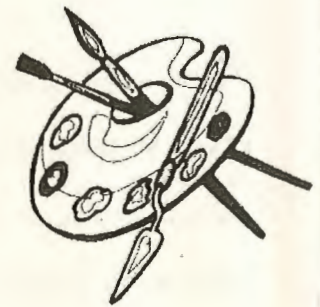
A SEYSSUEL



Arts & Loisirs à Gogo

EXPOSITION

2011 : 8ème édition



Salle du
Mille Club



Samedi 30 avril

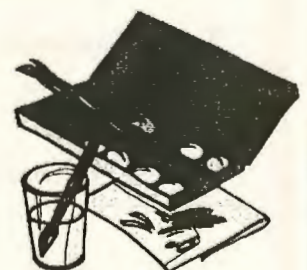
14 h 18 h

Dimanche 1er mai

10 h 17 h

entrée libre

<http://www.artsetloisirsagogo.com> - 06 76 68 44 08



LA CLE DES CHANTS

Après les traditionnels vœux, l'assemblée générale est un moment particulier qui est vécu dans la vie associative et bien sûr dans notre chorale. Cette année, est marquée par des changements importants. Deux choristes Chuzellois, récemment arrivés, acceptent d'être au C.A. Une fait même partie maintenant du Bureau ! C'est très encourageant.

Christian Chanal, depuis six années, Président et animateur efficace de «La Clé des Chants» souhaitait prendre un peu de recul. C'est bien naturel et cela oblige chacun à prendre ses responsabilités ! Il reste au C.A. Nous le remercions encore et notons que recul n'est pas retrait ! Un nouveau Bureau s'est constitué autour d'un Communaysard (Dominique Bois) et d'un Serpaizan (Alain Dacheux) bien connu des Chuzellois, il assurera le contact avec la vie locale.

Pourquoi citer ces noms, ces lieux ? Nous pensons que cela nous rapproche et cette proximité est positive. Des relations se nouent ou se renouent. Nous évoquons là en particulier des relations nouvelles avec la chorale de Communay qui prend un nouveau départ... avec Seyssuel bien sûr... Biol que nous allons recevoir le 15 avril, bref «La Clé des Chants» déborde (sauf en voix d'hommes !) géographiquement. Ces liens sont intéressants, cette volonté nous incite aussi à envisager des échanges plus lointains, des projets plus ambitieux... avec des musiciens ? Des collaborations ponctuelles avec d'autres chorales voisines... Ajoutons que l'accent est mis particulièrement sur notre formation musicale et vocale, l'évolution de notre répertoire. Tout cela est déjà «sur les rails». Nous souhaitons approfondir, concrétiser... motivant non !

Alors, pourquoi cela n'attirerait pas des hommes (en particulier des ténors) des jeunes (nous en avons deux... on les bichonne !)

Venez donc nous rencontrer le samedi 26 mars au Mille-Club à partir de 14 h 30... vous connaissez notre accueil... alors !

Mairie - 38200 CHUZELLES

Tél. : 04 74 57 90 97 Fax : 04 74 57 43 08

e-mail : mairie@mairie-chuzelles.fr

Site Internet : www.mairie-chuzelles.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

Mercredi : 10h00 - 11h30

Vendredi : 16h00 - 19h00



Lundi 21 mars - Vilette de Vienne

20h30 à la salle des fêtes
Delphine Delepaut : motamorphoses

Mardi 22 mars - Septème

20h30 à la salle des fêtes
Bonbon : L'ice cream était presque parfait

Mercredi 23 mars - Chuzelles

20h30 au mille-club
Olivier Ponsot

Jeudi 24 mars - Reventin-Vaugris

20h30 à la salle des fêtes
Angel Ramos Sanchez : En attendant julio

Vendredi 25 mars - Seyssuel

20h00 à la salle des fêtes
Brainstorming : invités surprises

Mardi 29 mars - Eyzin-Pinet

20h30 à la salle christian Arnaud
Louise Bourrifé : La cigale a le tournis

Mercredi 30 mars - Primarette

20h30 à la salle des fêtes
Albert Meslay : l'Albert mondialiste

Vendredi 1er avril - Chasse sur Rhône

20h30 à la salle Jean Marion
Gilles Détroit : Le meilleur de moi-même

Samedi 2 avril - Vienne

20h30 au théâtre
Carte blanche à Gustave Parking : de mieux en mieux pareil

Lundi 4 avril - Les Côtes d'Arey

20h30 à la salle des fêtes
Marianne Sergent : dits et interdits ou 30 ans de carrière sans passer chez Druker

Mardi 5 avril - Luzinay

20h30 à la salle des fêtes
Lény Sellam : des maux en l'ère

Mercredi 6 avril - Serpaize

20h30 à la salle des fêtes
Chraz : 2036 le frond populaire

Jeudi 7 avril - Pont-Evêque

20h30 à la salle des fêtes
Anne Bernex : si j'osais

Vendredi 8 avril - Jardin

20h30 à la salle des fêtes
Choc Frontal est borderline

Samedi 9 avril - Vienne

20h30 au théâtre
Carte blanche à JC Duquesnoit : avec Hassan, Wally + invités surprises

Bulletin tiré à 840 exemplaires
Et distribué dans chaque foyer de Chuzelles
N°111 – dépôt légal février 2011.